

Journal municipal
d'information
Juillet/Août 2016
n° 216

MANDRÉEN



TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Samedi 4 juin 2016, un concert très applaudi des classes
orchestre des CE2 de l'Orée du Bois et de Louis Clément



Edito

Sommaire

Page 2 EDITO - Agenda
 Page 3-4 Actualités Municipales
 Page 5 Environnement - Santé publique
 Page 6 Libre Expression
 Page 6-7-8 Jeunesse - Sports - Associations

Vous venez de vous établir à Saint-Mandrier ?
 Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

Agenda

Les festivités ont bien débuté, malgré un temps maussade, sur notre presqu'île. Pour sa première édition, « une journée au jardin » a enchanté grands et petits dans un superbe décor et une ambiance très conviviale.

Le même jour, la prestation des classes orchestre des CE2 de Louis Clément et de l'Orée du Bois sur la place des Résistants a été chaleureusement saluée par un public conquis par ces jeunes talents.

Je tiens tout d'abord à souhaiter de bonnes vacances aux jeunes scolaires et étudiants, ainsi qu'à leurs enseignants. A travers la commission des jeunes et le centre de loisirs de multiples animations et activités sont proposées aux plus jeunes tandis que de nombreux étudiants mandréens rejoindront les effectifs des services municipaux pour un mois d'été.

Je souhaite également un bon séjour aux nombreux vacanciers qui viendront passer quelques jours chez nous. Beaucoup d'entre eux sont des inconditionnels de la presqu'île qui y retrouvent famille et amis. Que tous profitent pleinement des moments de partage et de convivialité préparés par les associations mandréennes et la municipalité et au cours desquels j'aurai grand plaisir à les retrouver.

Enfin, je voudrais renouveler en cette période de sécheresse mon appel à la vigilance, face à la menace constante des incendies. La commune met en place, notamment grâce aux membres du Comité Communal des Feux de Forêt, des mesures de sécurité et de prévention. Respectons-les et soyons prudents.

Bonnes vacances et bon été à tous.

Le Maire,
Gilles VINCENT

FÊTE DE LA SAINT PIERRE 2 & 3 juillet Place des Résistants	LA LYRE PROVENCAL D'OLLILOUES Jeudi 7 juillet à 21 h Place des Résistants	LA FÊTE DE LA MER Samedi 9 juillet à 19 h Pinède Sainte Asile
FRED MESSADI LIVE BAND Lundi 18 juillet à 21 h 30 Parking Sainte Asile	LES PARFUMS DE LA MÉDITERRANÉE Mercredi 20 juillet à 21 h 30 Place des Résistants	QUATUOR DE CLARINETTE ROSEBEN Mardi 26 juillet à 21 h Domaine de l'Ermitage
Trio CAFIA SANTA ET DJ FAB Mercredi 27 juillet à 21 h 30 Parking Sainte Asile	VAR MATIN - LA TOURNÉE 2016 (Les Estudiers Var Matin) Lundi 25 juillet à 20 h 30 Place des Résistants	COURSE DE POINTUS A LA VOÏLE LATINE - VIRE VIRE 30 et 31 juillet Quai d'Honneur
AD NOC Lundi 1 ^{er} Août à 21 h 30 Place des Résistants	FESTIVAL HEIVA Du jeudi 4 au lundi 8 août Village	BOULLABAISSE MUNICIPALE Jeudi 4 août à 21 h 30 Square Marc Barron
HITSERLIN Mardi 9 août à 21 h 30 Place du Maréchal	SUCCESS BAND Mercredi 10 août à 21 h Place des Résistants	CONCERT AÏOLI Samedi 13 août à 21 h 30 Place des Résistants
TRIO FAUT PAS POUSSER BAND Jeudi 18 août à 21 h 30 Square Jouvenceau	FESTIVAL FAITES DE L'ART Samedi et dimanche 27 et 28 août Village	FÊTE DE LA LIBÉRATION Samedi 27 août Village et Bal à 21 h, quai Séverine

Nos joies, nos peines

NAISSANCE

DHAOU Ibrahim	10/06/2016
GUILLEMOT Mila	19/06/2016

MARIAGE

BARBERY Coralie – GIPPA Bertrand	18/06/2016
--	------------

DÉCÈS

COLLARD Lucien	21/05/2016	87 ans
HERTWIG Veuve LARIBOT Gerda	22/05/2016	90 ans
BERNARD Lionel	30/05/2016	54 ans
CLAUDEL Epouse PARMENTIER Yvette	31/05/2016	89 ans
LOHÉZIC Pierre	02/06/2016	89 ans
FLORÉS Veuve ALDICCO Incarnation	14/06/2016	90 ans
CHALANE Salah	07/06/2016	77 ans

LE MANDREEN
 JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
 DISPONIBLE SUR www.ville-saintmandrier.fr
 DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GILLES VINCENT
 RÉDACTION, CRÉATION GRAPHIQUE,
 MISE EN PAGE : SERVICE VIE DE LA CITÉ
 CRÉDIT PHOTOS : PATRICK LÉCONTE - LYDIA FOURNIE
 SERVICE VIE DE LA CITÉ
 IMPRIMERIE JOUBERT - 06517 CARROS

PERMANENCE COMMUNALE
 Elle est assurée 7j/7, de 18 h à 8 h par un agent de la police municipale au 06.75.56.02.17.
 L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

PLAN CANICULE 2016



L'été approche et avec lui le beau temps et la chaleur. Ces conditions météorologiques, qui font la joie des estivants, sont pour les personnes plus âgées, des risques inhérents à leurs santé et fragilité. Comme chaque année, un registre « Plan canicule » sera mis à leur disposition afin de garder durant l'été un contact régulier, soit téléphonique, soit en visite.

Il est donc vivement conseillé aux personnes de plus de 70 ans et à celles particulièrement isolées de s'inscrire, ou à leurs familles ou voisins de les inciter à le faire, en sachant que cette inscription ainsi que les renseignements fournis restent confidentiels.

L'inscription peut se faire dès le 15 juin au secrétariat du CCAS ou en appelant le 04.94.11.24.56 ou le 04 94 11 51 60.

Bon été à tous.

Mona ROURE

Adjointe au Maire chargée de l'Action Sociale

VIE PATRIOTIQUE

JEUDI 14 JUILLET 2016 - Fête Nationale

11 h 10 : Rassemblement des participants devant l'Hôtel de Ville

Déplacement vers la place du 11 Novembre

11 h 20 : Cérémonie au monument aux morts

Vin d'honneur offert par la municipalité

SAMEDI 27 AOÛT 2016 - Commémoration de la libération de Saint-Mandrier

17 h 00 : Défilé des véhicules militaires d'époque sur le front de mer au Pin Rolland

17 h 30 : Défilé des véhicules autour du port au village, puis exposition statique place des Résistants

18 h 20 : Rassemblement des participants devant l'Hôtel de Ville

Déplacement vers la place du 11 Novembre

18 h 30 : Cérémonie au monument aux morts

Vin d'honneur offert par la municipalité

19 h 30 : Défilé des véhicules autour du port et départ vers la Seyne sur Mer

Mandrénnes, Mandréens et amis vacanciers, venez nombreux partager ces moments de recueillement et de convivialité.

Jean KUHLMANN

Conseiller municipal

Délégué aux Associations et Cérémonies Patriotiques

Correspondant Défense



LES BRÈVES DU CONSEIL

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance le 30 mai 2016.

Toutes les réunions du Conseil, annoncées par voie d'affichage et par voie de presse, sont ouvertes au public ; celui-ci ne peut troubler l'ordre public et le déroulement des débats par ses interventions.

Les principales questions débattues portent sur les points suivants :

- Modification de la composition des commissions municipales suite à l'installation de deux nouveaux conseillers municipaux de la liste PMVTE, Mme Severyn Levy (Tourisme, Sport, Jeunesse, Petite Enfance) et M. François Cornu (Culture).
- Convention d'occupation de l'emprise militaire dite « Batterie haute du Lazaret » jusqu'en mai 2019.
- Demande de subvention à l'État au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local pour la rénovation de l'aire de jeux de la place des Résistants et pour des travaux d'aménagement de la salle Marc Baron (isolation thermique et acoustique).
- Demande de subvention au Conseil Départemental pour ces deux projets, plus l'acquisition d'un appartement en vue de la création d'un logement locatif social (subvention également demandée à TPM) et des travaux de confortement et d'aménagement au cimetière.
- Demandes de subvention au Conseil Régional et au Conseil Départemental pour la Fête de la Saint Pierre, pour la Fête de la Mer et pour la Tournée 2016 de Var Matin (ex-Estivales).
- Convention « Voilier Saint Mandrier » avec l'Association Nautique de Saint Mandrier.

- Convention avec l'association ALADIN pour le ramassage des déchets sur les plages.
- Convention d'objectifs et de financement avec la CAF pour le Foyer des Jeunes (prestation de service « Accueil de loisirs »).
- Création de 30 emplois saisonniers pour la saison estivale 2016.
- Création de 9 postes d'adjoints techniques de 1^{ère} classe suite à la réussite à un examen professionnel de 9 agents de la commune.
- Conventions de mise à disposition de personnels avec le Centre Nautique de Saint Mandrier et avec l'Office de Tourisme.
- Rapport annuel pour 2015 sur le prix et la qualité du service public de collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables.
- Avis favorable au Plan de Déplacement Urbain intercommunal de TPM.
- Convention de participation financière avec VAR HABITAT pour des travaux d'élargissement sur la rue Jean Aicard.
- Attribution de marchés pour le débroussaillage des voies et terrains communaux, pour l'achat d'une borne d'appel d'urgence, pour la télésurveillance avec maintenance préventive et corrective, et pour l'acquisition du mobilier pour le nouveau restaurant scolaire.

Sur les 26 délibérations donnant lieu à vote, 24 ont été votées à l'unanimité et 2 avec trois abstentions.

Un compte-rendu analytique de chaque séance du Conseil Municipal est affiché sur le tableau devant la Mairie sous huitaine et peut être consulté sur place par l'ensemble des citoyens, ainsi que tout rapport et compte-rendu.

Michel MARIN

Adjoint au Maire

LA MARSEILLAISE DE ROUGET DE LISLE

A l'initiative du Président de la République, l'année 2016 a été déclarée « année de la Marseillaise ».

A l'origine chant de guerre révolutionnaire et hymne à la liberté, la Marseillaise s'est imposée progressivement comme un hymne national. Elle accompagne aujourd'hui la plupart des manifestations officielles.

Un peu d'histoire...

En 1792, à la suite de la déclaration de guerre du Roi à l'Autriche, un officier français en poste à Strasbourg, Rouget de Lisle compose, dans la nuit du 25 au 26 avril, chez le Baron de Dietrich, le maire de la ville, le « chant de guerre pour l'armée du Rhin ».



Ce chant est repris par les fédérés de Marseille participant à l'insurrection des Tuileries le 10 août 1792. Son succès est tel qu'il est déclaré chant national le 14 juillet 1795.

Interdite sous l'Empire et la Restauration, la Marseillaise est remise à l'honneur lors de la Révolution de 1830 et Berlioz en élabore une orchestration qu'il dédie à Rouget de Lisle.

La III^{ème} République (1879) en fait un hymne national et, en 1887, une version officielle est adoptée par le ministère de la guerre après avis d'une commission. C'est également sous la III^{ème} République, le 14 juillet 1915, que les cendres de Rouget de Lisle sont transférées aux Invalides.

En septembre 1944, une circulaire du ministère de l'Éducation Nationale préconise de faire chanter la Marseillaise dans les écoles pour célébrer notre libération et nos martyrs. Le caractère d'hymne national est à nouveau affirmé dans les constitutions de 1946 et de 1958 (article 2).

L'auteur

Né en 1760 à Lons-le-Saunier, Claude-Joseph Rouget de Lisle est capitaine du génie mais a mené une carrière militaire assez brève. Révolutionnaire modéré, il est sauvé de la Terreur grâce au succès de son chant. Auteur de quelques romances et opéras, il vit dans l'ombre sous l'Empire et la Restauration jusqu'à son décès à Choisy-le-Roi en 1836.

RETOUR EN IMAGES SUR UNE JOURNÉE AU JARDIN

Journée particulièrement chaleureuse malgré la sague qui, jusqu'à 14 h a envahi la presqu'île. Les artistes et les enfants étaient bien présents pour une journée de détente qui s'est achevée par un très beau concert du CNRR La Seyne/Saint Mandrier.



LIEU DE CÉLÉBRATION DES MARIAGES PLUS DE DÉROGATION POSSIBLE

De nombreux futurs époux souhaitent célébrer leur union sur notre presqu'île, soit parce qu'ils y ont passé toute leur enfance, soit parce qu'ils y ont travaillé et vécu pendant de nombreuses années, soit parce qu'ils y possèdent un bateau, ou enfin, simplement parce qu'ils trouvent, et on les comprend, notre village, et plus particulièrement notre salle des mariages, très accueillants.

Mais la loi du 17 mai 2013 est venue modifier l'article 74 du Code civil en ce sens que : « *Le mariage sera célébré au choix des époux dans la commune où l'un d'eux ou l'un de leurs parents aura son domicile ou sa résidence établie par un mois au moins d'habitation continue* ». Il faut entendre par parents, uniquement les pères et mères. Le Code civil ne prévoit aucune possibilité de dérogation et les déclarations ou attestations d'hébergement ne sont pas admises quel que soit le lien de parenté.

Aucune dérogation ne sera désormais possible.

NETTOYAGE DU PORT 2 JUIN 2016

Dans le cadre de la semaine du développement durable, le nettoyage du port de Saint-Mandrier a eu lieu le jeudi 2 juin en matinée. Cette année, l'accent a été porté sur la partie ouest du port.

Très sensibilisées à l'environnement et à la propreté du port, les deux associations de plaisanciers, l'ANSM (Association Nautique de Saint Mandrier) et l'APM (Amicale des Plaisanciers Mandréens) sont venues en nombre pour aider la Marine Nationale qui avait mis à disposition plusieurs plongeurs pour aller nettoyer le fond du port. A l'image de l'année passée, c'est une bonne trentaine d'heures d'investigation qui a été réalisée par une vingtaine de plongeurs. A terre, très efficaces et parfaitement organisés, les marins du PEM (Pôle Écoles de la Méditerranée), nombreux pour trier et stocker les débris, étaient bien aidés par les membres des deux associations. L'équipe de la CCIV (Chambre de Commerce et d'Industrie du Var), gestionnaire du port, avait mis ses moyens nautiques à disposition ce qui a renforcé grandement le rendement de l'opération.

Concernant les objets récupérés, nous retrouvons les constantes à savoir les bouteilles vides et toujours plusieurs dizaines de pneus, restes de la réfection du port... Plus original, une carte vitale et un ordinateur portable ont été remontés du fond. Enfin, c'est la désolation annuelle, les plongeurs ont encore sorti une batterie au plomb, un véritable massacre écologique pour la chaîne alimentaire.

Selon les plongeurs, les eaux de fin d'hiver / début de printemps sont plus limpides que celles de début juin dans le port. Selon eux, il serait souhaitable d'avancer les échéances des prochaines années pour gagner en efficacité.

Les associations seraient très favorables à une date "mi à fin avril", compte tenu de la chaleur et du nombre des bateaux partis en croisière à cette date du mois de juin...

Les élus et les responsables de la Marine de la presqu'île étaient, comme chaque année, présents au rendez-vous pour montrer leur grand attachement à de telles opérations. L'école Louis Clément avait détaché une classe et l'institutrice en a profité pour faire une action pédagogique sur l'environnement et le développement durable qui va grandement concerner leur génération.

Après l'effort, le réconfort ! Un bon buffet, préparé par l'APM et l'ANSM a été proposé aux acteurs de la matinée. Le soleil étant de la partie et la rade en toile de fond, ce fut un moment de convivialité fort apprécié et sympathique.

Jean Christophe GILLION et Geneviève FARGIER

La municipalité remercie tous les acteurs bénévoles civils et militaires pour leur enthousiasme et efficacité.

La collecte en quelques chiffres : évaluée à 2 tonnes de déchets en tout genre, elle comptait notamment 8 m³ de pneus (avec une filière marine dédiée), des clefs de voiture, des bouteilles de verres de toute marque et une ogive d'exercice...



LUTTE ANTI MOUSTIQUE

L'objectif essentiel est de "RESTER SEC"

Voici une "check list" pour cibler les larves et éviter les moustiques :

VIDER : au moins 2 fois par semaine tous les réceptacles laissés dehors :

coupelles, plis de bâches, ornements (nains de jardin, cigales...), pluviomètre

L'astuce associée : mettre du sable dans les coupelles

RANGER : brouettes, seaux, pneus, cendriers...

COUVRI : avec un voilage l'orifice du récupérateur d'eau, de la cuve...

CURER : rigoles, gouttières, laves-mains extérieurs, fontaines...

JETER : boîtes de conserves métalliques...

Moins de réceptacles = moins de lieux de ponte .

(Infos à retrouver sur www.albopictusLR.org)



Dans le cadre du maintien de la qualité de notre environnement, vive le réflexe : déchets dans les poubelles !

Zoom sur la pinède Sainte Asile

Elle présente des atouts de détente indéniable ; Les pique-niques y sont nombreux et pour toutes occasions. Ils sont abondants en aliments et boissons facilement transportables et les sacs sont, après la consommation, bien plus légers.

Il est donc fort dommage d'oublier les emballages dans la pinède !

Des poubelles sont positionnées pour la récupération des déchets et des points de collectes, notamment de verre, sont situés sur les parking.



Catherine DEFAUX

Adjointe au Maire chargée de l'Environnement et de la Santé publique

Libre expression

Représentation PVTE au Conseil Municipal :

Mr Vincent se demande pourquoi tant de conseillers refusent de siéger ??? Il n'a pas dû bien lire le courrier que Mme Chabre lui a adressé à ce sujet ! Pour exemple, le mandréen du mois de Mai : "Une nouvelle CM propose de racheter des résidences secondaires pour répondre à l'obligation de logements sociaux. Avec cette solution il faudrait 400 ans pour se mettre en conformité avec la loi." Pourquoi un tel article ironique pour relater l'échange somme toute sympathique qui a eu lieu en conseil où il disait lui-même avoir commencé à en racheter: Elle : "Avant de se précipiter dans des constructions, ne serait-il pas possible de réfléchir à une solution autre, sachant que sur Pin-Rolland les immeubles sont aux 3/4 vides, 10 mois par an?" GV : "J'ai déjà commencé à acheter des appartements et surtaxer les résidences secondaires, que pourrais-je faire de plus ?" Elle : "C'est très bien, continuer dans cette voie là. Peut-être pourrait-on demander des subventions pour aider aux rachats en mettant en avant la spécificité de la presqu'île ?" GV : " Les subventions sont difficiles à obtenir de plus, je ne vais pas forcer les propriétaires à vendre" Elle : "Il y en a à vendre régulièrement" etc. A l'instar de cet exemple, depuis près de 8 ans, les propos que nous tenons sont systématiquement déformés et amplifiés par Mr Vincent qui n'a d'autre objectif que de discréditer l'opposition. Par la force des choses, nous constatons qu'il n'a jamais eu l'intention de travailler avec nous pour le bien des Mandréens, mais uniquement, nous dénigrer... Pourquoi nous voue-t-il une telle haine ?... Réponse dans le prochain mandréen ! Eh oui, vu le peu d'espace que nous accorde Mr Vincent dans ce journal, nous n'avons pas suffisamment de place ici pour y développer notre point de vue.

MVTE tient à féliciter les enfants des classes de CE1/ CE2 pour leur prestation musicale place des résistants. Après seulement un an de pratique, il n'y qu'un seul mot : BRAVO. Merci également au Big Band de Christine Réggiani du CNRR St Mandrier/La Seyne, pour l'agréable moment qu'ils nous ont fait passer à l'Hermitage le même jour.

MVTE vous souhaite à tous de bonnes et agréables vacances.

Les élus "Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier" : Bruno Coiffier, Raoul Papinio, Severyn Levy, François Cornu.

Quelques précisions :

M. COIFFIER, tête de liste PMVTE après le départ de M. ESPOSITO, voudrait masquer son manque de charisme auprès de ses colistiers en rejetant sur le maire les raisons du refus de siéger de 10 des colistiers de la liste PMVTE.

Racheter des appartements pour pallier le manque de 25 % de logements sociaux n'est pas une proposition sérieuse car il aurait bien fallu 400 ans pour arriver au quota de 535 logements manquants.

Être conseiller municipal, même d'opposition, suppose que l'on traite les dossiers avec sérieux et qu'on ne se limite pas à des « y'a qu'à » « faut qu'on ».

Enfin, M. COIFFIER m'accuse de tous les maux, mais les Mandréens peuvent venir en Conseil Municipal pour constater que les propos haineux et déplacés sont bien la façon de faire de M. COIFFIER et non la mienne.

Enfin, l'espace réservé dans le Mandréen est défini par le règlement intérieur voté en conseil municipal qui prévoit un espace de 144 cm² pour la liste Pour Mieux Vivre Tous Ensemble et de 36 cm² pour la liste Saint-Mandrier Bleu Marine.

Le Maire

L'encart que nous disposons étant plus que limité, je vous invite donc à nous retourner dans notre rubrique bleue marine à chaque fois que nous jugerons utile de vous informer. En attendant, vous pouvez me contacter par mail :

jean.poumaroux@orange.fr ou au 06.32.42.18.45

Jean POUMAROUX - Rassemblement Bleu Marine

Les élèves du club sciences ont remporté un 3^{ème} prix lors de la finale nationale du concours CGénial à Paris.

Ils ont brillamment défendu leur projet. Les élèves et les enseignants remercient toutes les personnes qui ont permis la réalisation de ce voyage et particulièrement Monsieur le Maire. Ce séjour a également été l'occasion d'une visite de la capitale et d'une rencontre improbable des élèves avec Mme la ministre de l'Éducation !

Philippe MANCINI
Collège Louis Clément



"L'EXPLOIT"

L'ANSM (Association Nautique de Saint-Mandrier) a gagné le Challenge Voile de l'Aire Toulonnaise (CVAT) pour la cinquième année consécutive, un exploit sans précédent. Le CVAT réunit 8 clubs de la rade de Toulon, chacun organisant une manche. 107 bateaux ont couru durant la saison 2015/2016.

En recevant ce prestigieux trophée, Geneviève FARGIER, Présidente ANSM, a souligné que ce podium était avant tout une victoire collective et a félicité tous les régatiers qui ont participé aux 8 manches du CVAT.

Un scénario à la Hitchcock : l'ANSM était 2^{ème} avant la dernière manche ! Combatif de nature, Michel Delestang, responsable des régates de l'ANSM, a motivé ses troupes pour décrocher une victoire au "finish" à la dernière manche, la régata du Muguet, une "incontournable" organisée par notre association. Les Mandréens ont remporté le classement final avec 200 points d'avance.

Le défi est déjà lancé pour remporter l'édition 2016/2017. Le niveau du challenge augmente d'année en année mais les régatiers de l'ANSM vont renforcer leur entraînement pour tenter de décrocher une 6^{ème} étoile.

Jean-Christophe GILLION
ANSM



AVENTURE&VOUS



Le 12 avril dernier, l'association Aventure & VOUS faisait découvrir au service jeunesse de Saint-Mandrier, lors d'une randonnée peu commune dans les gorges d'Ollioules, les différentes méthodes de progression. Une bonne humeur, mêlée à de fortes sensations ont permis à nos apprentis aventuriers de revenir avec des souvenirs plein la tête.

Angie RABILLOUD
www.aventuretvous.com



SEASIDE COUNTRY

Venez rejoindre l'association SEASIDE COUNTRY, dirigée par Lise BABLOT et son équipe, pour découvrir la danse country dans une ambiance conviviale.

15 € le mois de septembre - accès à tous les cours - salle Marc Baron ou Bailli de Suffren.

Nous serons présents au Forum des associations le samedi 3 septembre 2016 au matin et nous y ferons quelques démos.

Site internet www.seasidecountry-saintmandrier.com

Contact : Micheline, au 06 88 08 54 61



LES LUCIOLES ET LA VOLTIGE

Cette année encore nous avons des p'tits cavaliers confirmés ! Séances voltige avec "Bellinda" : les plus téméraires se sont mis à genoux, accroupis puis debout... Les enfants ont trotté et sont descendus de poney par une glissade ! Que de souvenirs !

Virginie
Directrice des Lucioles



RACINES MANDRÉENNES

L'association les Racines Mandréennes à le plaisir de vous présenter un ensemble de maquettes réalisées par ses premiers membres dans les années 90.

Tous les mercredis, samedis et dimanches après midi, de 16 h à 19 h.

Nous organisons également le « **FESTIVAL DU FILM MANDREEN** », les **18, 20, 21 juillet / 8, 10, 11 août 2016**, à 21 heures au Cinéma Marc baron à Saint-Mandrier. Projection de trois films tournés dans notre presqu'île de charme.

« **Les Cadets de l'Océan** » (la vie des apprentis mécaniciens de la flotte sur le bateau l'Océan ancré à Saint-Mandrier) réalisé en 1942 (sorti en 1945) par Jean Dréville, avec Daniel Gélin, Marcel Mouloudji, Blanchette Brunoy et Fernand Sardou.

Séances : Les 18 juillet et 8 août.

« **Les Trois de la marine** » (Les aventures sentimentales et héroï-comiques de trois matelots de la Marine nationale en poste à Toulon) réalisé en 1956 (sorti en 1957) par Maurice de Canonge, avec Marcel Merckès, Henri Génès, Jean Carmet et Colette Deréal.

Séances : les 20 juillet et 10 août.

« **L'âge ingrat** » (rencontre tragi-comique entre les parents d'une jeune parisienne et ceux de son fiancé natifs de Provence. Étincelles assurées !), réalisé en 1964 par Gilles Grangier, avec Fernandel, Jean Gabin, Franck Fernandel et Marie Dubois.

Séances : les 21 juillet et 11 août.

Tarif de 4 euros pour un film ou bien 10 euros pour la série des 3.

Inscriptions au domaine de l'Ermitage les mercredis, samedis et dimanches de 16 h à 19 h (juillet et août). Dans ces mêmes lieux, et toujours à partir du mercredi 15 juin, seront exposés des photos et des documents relatifs au tournage des trois opus précités...



DES AUDIO-GUIDES POUR DÉCOUVRIR LE PATRIMOINE DE L'AGGLOMÉRATION



Envie de balades ? Le temps s'y prête ! Grâce à des visites audio-guidées en ligne sur le site Internet de la communauté

d'agglomération www.tpmagglo.fr, Toulon Provence Méditerranée vous invite à découvrir les richesses de son territoire. Plusieurs itinéraires sont proposés pour chaque commune (l'agglomération en compte 12) à travers les sentiers naturels, le patrimoine fortifié, des sites insolites.

Avant de partir, choisissez le parcours qui vous intéresse et téléchargez-le sur votre smartphone ! Il existe plusieurs versions de ces itinéraires audio-guidés : en anglais par exemple ou adaptés pour les plus jeunes. Depuis peu, TPM a mis également en ligne des vidéos en Langue des Signes Française (LSF) afin de rendre cet outil accessible à tous !



VOTRE FACTEUR VOUS APORTE LA POSTE A DOMICILE !

de distribuer le courrier et les colis aux habitants de la ville. Ils viennent aussi retirer les colis directement de leurs boîtes aux lettres afin de les expédier pour eux.

Mais savez-vous qu'ils peuvent aussi vous rendre de nombreux autres services ? Ils peuvent vous vendre directement les timbres à domicile, au même prix qu'en bureau de poste. Vous pouvez même bénéficier de beaux timbres philatéliques, comme c'est notamment le cas avec les timbres de La

Croix-Rouge et de l'UEFA.

En ce moment, ce sont les timbres Croix-Rouge qui sont mis à l'honneur, puisque pour chaque carnet de timbres achetés, 2 € sont reversés directement à l'association pour aider les personnes dans le besoin.

Les facteurs peuvent aussi apporter directement à domicile les emballages préaffranchis pour expédier les colis et les envois urgents. Ils font de même pour les enveloppes "prêt-à-poster" et "prêt-à-poster suivie". Pour cela, il suffit simplement de passer commande auprès d'eux pour qu'ils les amènent dès le lendemain matin !

Toujours pour satisfaire les habitants et leur proposer un maximum de services à domicile, les facteurs peuvent aussi apporter l'argent directement aux clients s'ils disposent d'un compte à la Banque Postale. Pour cela, il leur suffit de passer commande auprès de leur facteur, qui lui, le note dans son carnet de commissions afin de rapporter l'argent dès le lendemain matin (à hauteur de 150 € par jour). Le facteur peut ainsi rendre de nombreux autres services de proximité afin de satisfaire les clients et ainsi apporter La Poste, à domicile ! N'hésitez pas à lui demander !